



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 30 mai 2018

Le Groupe ADP et La Poste expérimentent Tripperty : un service de garde d'objets prohibés en cabine

Le Groupe ADP et le Groupe La Poste expérimentent, depuis le début d'année 2018 dans les terminaux 2E (halls L et M) et 2F de Paris-Charles de Gaulle, Tripperty, un nouveau service qui offre la possibilité aux voyageurs de demander la garde ou la réexpédition de leurs objets interdits en cabine. Retenus aux contrôles d'inspection filtrage, ils peuvent maintenant être récupérés par les passagers, soit par courrier soit à la consigne bagage de l'aéroport, avec le concours du partenaire Bagages du monde.

13 % des passagers se voient retirer des objets interdits à bord avant de prendre l'avion

En 2017, 14 tonnes d'objets interdits à bord ont été saisis à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, parmi lesquels un grand cru de Bordeaux, une épée en bois et un embrayage de voiture. Voilà de quoi contrarier un début de voyage quand il s'agit d'objets à forte valeur sentimentale ou pécuniaire. Selon une récente étude IATA, l'un des principaux points de crispation dans le parcours passager réside en effet dans le fait de se voir retirer un objet lors des contrôles avant l'embarquement.

Chaque année des centaines d'objets doivent ainsi être abandonnés avant l'embarquement, les mesures de sûreté internationales n'autorisant pas leur emport à bord d'un avion d'articles qui sont prohibés. Ces derniers étaient jusqu'à présent stockés puis détruits.

Tripperty : une solution innovante née d'un concours d'intraprenariat La Poste

Né du rapprochement d'une équipe d'intrapreneurs du Groupe La Poste¹ et des équipes du programme Innovation Hub du Groupe ADP, ce nouveau service démontre la capacité à innover entre grands groupes pour développer une innovation d'usage au plus près d'un besoin concret des passagers.

Comment ça marche ?

Aux contrôles de sûreté, lorsque les objets prohibés en cabine sont retenus, les passagers ont désormais la possibilité grâce au service Tripperty de les récupérer en consigne bagage de l'aéroport auprès de Bagages du monde, ou de les faire expédier par voie postale. L'objet est alors placé dans un emballage. En échange, le passager reçoit un récépissé et une notice expliquant la procédure à suivre pour le récupérer.

Après le passage au contrôle de sûreté, le passager choisit sur l'application www.box.tripperty.com les modalités de récupération de l'objet après avoir saisi le numéro correspondant à son colis. Celui-ci peut être mis à disposition à la consigne de l'aéroport pendant deux semaines (10€) ou expédié par voie postale (15€ en France – 20€ en Europe – 30€ à l'international).

¹ L'équipe Tripperty est lauréate de l'édition 2015 du concours « 20 projets pour 2020 », initiative offrant la possibilité à chaque postier de proposer des projets innovants de nature à développer de nouvelles activités ou services.

Cette expérimentation est déployée dans un premier temps dans le terminal 2F et dans les halls L et M du terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle. D'ici à la fin de l'année, ce service sera déployé dans les autres terminaux de Paris-Orly et Paris Charles-de Gaulle.

"A côté des innovations mises en place avec les start-ups, la co-innovation entre grands groupes est aujourd'hui un terrain important pour inventer de nouveaux services. En s'associant au Groupe La Poste pour déployer cette innovation servicielle, nous démultiplions les énergies au service du passager : la puissance logistique de La Poste, alliée à la connaissance du territoire aéroportuaire du Groupe ADP" a déclaré Edward Arkwright, Directeur général exécutif du Groupe ADP.

"C'est une grande satisfaction pour les équipes de Tripperty de pouvoir expérimenter ce service au sein de Paris Aéroport. L'ambition est de pouvoir améliorer l'expérience des passagers et réduire ainsi leurs irritants" souligne Yves Kerboriou, directeur de projet Tripperty.



A propos du Groupe ADP :

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2017, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 101 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2017, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 3 617 millions d'euros et le résultat net à 571 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

www.groupeadp.fr

Contact Presse ADP : Lola Bourget, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs ADP : Audrey Arnoux, responsable relations investisseurs +33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,6 million de clients. La Poste distribue 22,726 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,110 milliards d'euros, dont 24,4 % à l'international, et emploie plus de 253 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

Contact Tripperty : Yves Kerboriou, directeur du projet Tripperty +33 6 69 18 48 00 – yves.kerboriou@laposte.fr

Contact presse La Poste : +33 1 55 44 22 37 – service.presse@laposte.fr

